

**CHATEAU DU TARIQUET**  
Société Civile Viticole  
Au capital de 19.178.158 Euros  
Siège social : Château du Tariquet  
Lieudit « Saint Amand »  
32800 EAUZE  
350 132 064 RCS AUCH

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES  
EN DATE DU 31 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Et le trente et un décembre,

**LES SOUSSIGNES :**

- Madame Marie-Thérèse GRASA, détentrice de 1.100 parts de la société CHATEAU DU TARIQUET (ci-après la « Société »)
- Monsieur Yves GRASA, détenteur de 1.100 parts de la Société,
- La société Holding du Tariquet, détentrice de 107.880 parts de la Société.

Ci-après les « **Associés** »,

Détenant ensemble l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société,

**APRES AVOIR CONSTATE QUE L'ORDRE DU JOUR PORTE SUR LES POINTS SUIVANTS :**

- Prise d'acte de la démission d'un gérant ;
- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales.

**ONT DECIDE, A L'UNANIMITE, CONFORMEMENT A LA FACULTE QUI LEUR EN EST DONNE  
A L'ARTICLE 18.1 DES STATUTS DE LA SOCIETE :**

**PREMIERE DECISION**

Les Associés,

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Yves GRASA de ses fonctions de Gérant de la Société en date du 31 décembre 2024,

prennent acte que la démission de Monsieur Yves GRASA prend effet à compter de ce jour, sans indemnité, et lui donnent quitus de sa gestion durant l'exercice de son mandat.

## **DEUXIEME DECISION**

Les Associés délèguent tous pouvoirs à tout avocat exerçant au sein du cabinet d'avocats Deloitte société d'avocats, dont les bureaux se situent 5 Esplanade de la Gare, LE BOUSCAT 33100, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

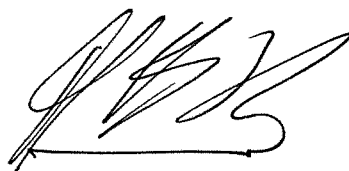
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



**Marie-Thérèse GRASA épouse DUBUC**



**Monsieur Yves GRASA**



**La société HOLDING DU TARIQUET**  
*Représentée par son Président,  
Madame Marie-Thérèse GRASA*